



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

L' Enemy De Dieu Et De L'Homme Le Peché

Mouton, Nicolas

Liege, 1671

IV. De la prudente correction, & autres enseignemens neceßaires à tel
âge.

urn:nbn:de:hbz:466:1-39622

duire par bonnes instructions & exemples le germe de pieté, afin que comme écrit le Prophete, *ils soient comme des nouveaux plants d'Oliviers* pour éclater dans la famille du Seigneur; & non pas des figuiers infructueux pour estre coupez & jettez au feu, non pas des enfans de chair, mais d'esprit, engédrez seulement quant au corps, à la terre; mais aussi à l'immortalité selon l'Ame; non pas au temps, mais enfin à l'éternité.

INSTRUCTION IV.

De la prudente correction. & autres enseignemens nécessaires à tel âge.

Prov.
22. **P**Arce que selon le Sage, *la folie est naturellement attachée au cœur de l'enfant*, on luy doit quitter doucement ses mauvaises inclinations, au plûtôt qu'on les découvrira, car là même il est dit, *que la verge de la discipline la bannira*, empêchant soigneusement les paroles peu seantes, crainte que les mauvaises coûtumes ne leurs engendrent une nature corrompue, d'où il seroit fort difficile de les degager, attendu que Job atteste en ces termes: *Leurs ossemens seront remplis de vices dès leurs jeunesse, & ils n'en seront point affran-*

Job 22

affranchis jusqu'à la mort ; laissant à entendre que les mauvaises habitudes tolérées dans les enfans , croissent avec leur âge , & s'endurcissent comme des ossements, ou s'y fortifient comme une troupe de brigands & de voleurs dans une forteresse, determinez à ne le jamais quitter, sinon par la mort. Le Sage n'en dit pas moins quand il escrit : *Chacun revient en sa vieillesse le ply qu'on luy a donné* ^{Prové} ₂₂ *durant ses jeunes ans.* D'où l'on peut facilement inferer que si les parens pour les negliger les abandonnent aux affections du corps, leurs mauvaises habitudes, se rendront naturelles : mais si de bon-heur on les range au chemin de la vertu, ils y continuëront de bien en mieux jusques à l'extremité de leur âge. Ils ne leur doivent donc pas estre trop indulgens, car cela les perdrait, dit le Sage en ces termes: *Un enfant laissé à sa liberté, deviendra* ^{Ec 30} *revecche.* Il faut donc que la verge d'une correction discrete les gouverne avec prudence, & non pas la trop rigoureuse; il faut acheter selon le vieu Proverbe l'huyle & le sel pour supputer les playes, ou bien avec le Samaritain, les baigner de vin. & d'huyle pour les fomentier & purger. ^{Zach.} _{11.} Pourtant disoit Zacharie parlant de

la

la correction. Je m'ay procuré deux verges, la premiere je l'ay appellé bien-seance, la deuxieme, je l'ay appellé fouët, & avec ces verges j'ay gouverné mon troupeau. Ou bien selon l'Apostre Saint Paul: *Tancez, priez, reprenez.* Faisant le mélange de rigueur avec la douceur de charité, car ainsi est ce que Dieu dispose de tout. *Disponens omnia suaviter.* Que si quelque reveche ou opiniastre ne se laissoit regir par amour, il faudroit user de la verge de rigueur, de reproches & de fouët, comme d'un moyen plus efficace pour le dompter & l'humilier, quoy que le Prophete Roy recommande indifferemment la douceur, sçachant qu'elle est fort propre pour rompre la colere, & dompter même les plus revêches.

Afin que la correction soit d'autant plus efficace, je trouve bon d'ajouter le bon exemple de vie, de la part des parens, ou autres qui s'employeront à de tels devoirs, parce que peu profitera l'admonition de bouche, si celle des bonnes œuvres ne devance: car comment pourra le Pere ou la Mere enseigner avec fruit la chasteté, la pieté ou la temperance, si leur vie est impudique, si elle est viciée par les vanitez & sollicitudes du siecle;

ou

ou corrompue par les excez & yvrogneries, au grand mépris du service Divin.

Le Pere enseignera-t'il à son enfant la crainte de Dieu tant nécessaire au salut? si dans le moindre travers ou infortune il s'emporte jusqu'aux blasphemes. Enseignera-t'il la sobriété? si il retourne tous les jours trépe comme une souppe du cabaret: ou bien enseignera t'il la patience, si par paroles ou par effect pour le moindre sujet il poursuit ses ennemis? Non, non; car celuy n'a pas mal rencontré, quand il a dit: *De qui la vie est perverte il n'est pas dans son pouvoir de tanger même son valet.* Au contraire on le jugera digne d'autant de mal-heurs, qu'il aura corrompu d'autres par ses mauvais exemples.

Outre les preceptes & obligations sous peine de peché de la part des parens, maistres ou autres superieurs. Je trouve qu'ils doivent preluire en exemple comme des beaux luminaires, continuellement esclairant leurs sujets comme des estoilles, afin que leur famille soit faite un firmament de lumiere pour un bel ornement de l'Univers, & afin qu'après l'heureux cours de leur belle vie, ils puissent dire, nous vous avons allumez un
flam-

flambeau de nos vertus que vous devez suivre parmy les tenebres de ce temps, & comme disoit à sa mort le prudent Seneca, lors qu'il vouloit donner le dernier adieu à ses amis. *Je vous consigne en testament l'image de ma vie.* Scachant bien que tous les lineamens de vie, & gouvernemens de nos âges, doivent estre le vray tableau de vos Ames, afin que vous le propofant pour imiter, il en soit fait enfin un beau chef-d'œuvre de vostre nature, qui vous fera reconnoistre pour maistre dans la celeste patrie; car il est escrit que non moins esclateront dans les Cieux ceux qui auront esté instruits, que ceux qui auront enseignez: puis que le S. Esprit parlât par le Prophete dit, que ceux qui auront esté bien instruits reluiront comme la splendeur du Firmament, & ceux qui en auront enseignez plusieurs à la justice, comme des estoilles dans toute l'estendue de l'Eternité.

Dan.
12.

Au contraire il est escrit, que quiconque aura perdu son enfant faute de bon exemple, instruction sainte, ou salutaire reprimande, il sera condamné comme s'il l'avoit selon l'Ame impitoyablement meurtry, ainfile dit Saint Mathieu: *Quicon que aura donné sujet de scandale*

Math.
18.

scandale aux petits par paroles ou actions mauvaises, merite qu'on luy pendre une pierre de moulin au col & qu'on le precipite au fond de la mer. Car les Anges qui sont commis à leur garde, & qui assistent continuellement devant la face du Tres-haut, luy demanderont une telle vengeance, & l'impetreront tost ou tard; la raison est, d'autant que le Royaume des Cieux leur appartient, comme il est couché en S. Mathieu chapitre 5. *Ipsorum est regnum caelorum*. En effet on ne leur scauroit faire un plus grand tort que de les priver de de telle partage par la negligence damnable qu'on a de les instruire ou faire instruire, principalement dans leur jeune âge en tout ce qui concerne la Foy & les bonnes mœurs, d'où depend le bonheur des familles entieres, puis que de la jeunesse bien ou mal eslevée depend la bonne ou perverse police, la bien-heureuse ou malheureuse œconomie & gouvernement d'un estat.

Que si jusqu'icy on a lourdement manqué, faute de telle direction, le Sacrement de Confirmation environ les 6 à 7. ans donnera insensiblement de nouvelles forces aux esprits des enfans; il faudra donc au plustot que la raison commen-

Q

cera

cera de se montrer, le leur faire administrer. Ainsi l'enseignent les Theologiens, assurez sur l'Apôstre des Gentils, qui dit parlant de ce Sacrement. *Je vous admoneste de resusciter la grace de Dieu (qui est en vous) par l'imposition des main.* Par où l'on peut voir que S Paul parle du Sacrement de Confirmation, lequel est institué pour conferer la grace seconde, qui est l'augmentation de la premiere, conferée par le Baptême, laquelle il ne peut avoir perduë à raison de l'imperfection de son âge, qui n'est pas encor capable de connoissance & de raison, pour pouvoir discerner en perfection le mal d'avec le bien, ou le peché mortel d'avec le veniel, & par consequent ne le peut rendre criminel devant Dieu faute d'une parfaite volonté qui ne se peut encor trouver à tel âge: pourtant, donc l'Apôstre au lieu preallegué nous admoneste de resusciter la grace premiere, la fortifiant par le Sacrement de Confirmation, si possible elle estoit ebranlée par la foiblesse ou l'ignorance de l'enfant, faute de la diligēce des parens, à les faire instruire, puis qu'il est écrit aux Actes des Apôtres

*Act. 8. Qu'ils leurs imposoient la main, & ensuite
19. d'icelle recevoient le S. Esprit. Et au même lieu,*

il est spécifié que Saint Paul leurs ayant imposé la main, le Saint Esprit venoit & les favorisoit du don de langue, & même prophétisoient, ce qui ne peut estre qu'une preuve infaillible de mon dire: & pour conclure ce premier âge de l'homme, apprenez de ces quatre instructions icy, à gouverner sagement son enfance, si possible la negligence vous avoit esgarez d'un si saint employ ou direction, & par une deuxième offrande que vous ferez de l'enfant par le Sacrement de Confirmation, vous supplérez aux défauts commis, renouvelant la première offrande faite par le Baptême, & la fortifiant par celle-cy, en qualité d'un dépost sacré au service de Dieu: accoustumés-le aussi à bien prier & ce sans intermission selon l'Apostre, aussi bien dans la prospérité que dans l'adversité, afin que l'un & l'autre le delecte dans les volontez du Seigneur.

Instruisez-le dans les choses de la Foy, ce que c'est de Dieu & de JESUS-CHRIST, comment il le faut aimer comme Createur de toutes choses, le craindre comme Juge Souverain, & le reverer comme l'unique Reparatour des hommes: le reconnoistre present dans l'Ho-

fitte après les mots immédiatement prononcez avant l'Elevation visible, qui se fait d'icelle au milieu de la Messe; & cela réellement en Corps, en Ame, & Divinité, sous les especes du pain & du vin; desquels la substance est annihilée par la vertu des paroles du Prestre, & convertie en JESUS-CHRIST, qui est autant puissant & parfait icy en tout, comme il est dans les Cieux entierement & sans division aucune, immolé comme victime à son Pere, pour adoucir sa colere, & estre fait le charitable Mediateur, pour nous meriter les graces necessaires au salut.

Faites luy aussi connoistre le mal & le bien, & comme il faut avoir en horreur celuy-là & aymer celuy-cy, poursuivant la vertu, & detestant le vice: ensuite des divins preceptes, & regulierement ce que c'est de la recôpense des bons & de la punition des méchans; du Ciel, & de l'enfer.

Vous luy enseignerez aussi ce que c'est de la misericorde & compassion charitable à l'endroit des pauvres, luy faisant porter l'aumosne pour petit qu'il soit, les servir ou autrement compatir à leurs miseres; sur tout autant que possible sera,
vous

vous ferez la separation des filles d'avec les garçons au temps du repos & du jeu, pour l'impureté que le sathan peut solliciter, ce qui n'est que trop notoire: & vous bannirez de leurs cœurs l'oïfiveté, si vous employez vos enfans tantost à quelque honneste exercice, tantost à la lecture des bons livres, ou autre apprentissage convenable à leur naturel.

Enfin le soir & matin admonestez-les à se mettre en la garde des bons Anges, à se recommander à Dieu (& cela tous les jours) aussi bien leur vic que leur salut, & la condition à laquelle l'Esprit Saint voudra les appeller; & que tout cecy soit à sa plus grande gloire & honneur.



Q3

CHA